

Communiqué de presse



CSEC EDF SA

2 novembre 2020

La politique énergétique envoie la France dans le noir et le froid !

Le CSE Central d'EDF a examiné l'état des lieux des capacités de production de l'Entreprise pour répondre aux demandes des prochains mois d'hiver. Une expertise menée, à sa demande, par le cabinet IED (Institut Énergie et Développement) confirme les fortes inquiétudes de ses élus. En effet, la continuité de l'approvisionnement en électricité pour les mois de décembre 2020, janvier et février 2021 n'est pas sécurisée et dépendra uniquement des conditions climatiques.

Force est de constater que les alertes lancées les années précédentes n'ont pas été entendues. Les centrales pilotables de production d'électricité (nucléaire ou charbon) sont en décroissance par décision idéologique des derniers gouvernements, la réalité est désormais très claire ou plutôt très sombre :

L'avenir est aux groupes électrogènes et donc au CO₂ à tous les étages !

Face à une politique qui réduit les moyens de production d'électricité pilotables, il sera impossible en cas de période de froid (simplement comparable aux hivers 2018 et 2012) d'assurer l'équilibre du réseau électrique qui, à chaque seconde, doit permettre une égalité entre Production et Consommation.

RTE commence à admettre les difficultés, mais compte sur les importations et les mesures d'effacement pour sauver le réseau de tout black-out. Une vision digne d'avant-guerre !

Autrement dit, nous sommes désormais passés en situation de dépendance énergétique aux pays voisins et à une régulation de la demande pour compenser les problèmes d'offre. Nous sommes aux antipodes des fondements du Service Public d'Électricité de France qui considérait depuis 1946 que c'est bien la Production qui devait être mise en œuvre et donc dimensionnée pour répondre aux besoins de la Nation.

Dans ces conditions, il est impossible de construire une ré-industrialisation du pays pourtant rendue nécessaire par la relocalisation indispensable de fabrication de nombreux produits.

C'est au contraire l'organisation de plans massifs de rupture d'alimentation (poliment nommés « effacement ») qui est au programme des prochains hivers. Un « effacement » déjà organisé par 4 millions de foyers en France qui s'autocensurent quotidiennement pour des raisons de précarité énergétique, avant même les effets de la crise économique et sociale engendrée par la Covid !



L'avenir, en France, en ces années 2020 est donc au rationnement de ce produit de première nécessité qu'est l'Électricité !

C'est le résultat de ces années de politique énergétique menées avec la doctrine du marché qui ignore les besoins d'investissement en centrales pilotables alors qu'elles constituent le socle indispensable du mix de production électrique. Ce marché, ses lois françaises ou européennes, ses agences de notation financière ne produisent aucun électron et ce sont, par les lois de la physique, les centrales pilotables (nucléaires, hydrauliques, thermiques), malheureusement en voie d'extinction, qui doivent assurer l'équilibre Production / Consommation, 24h/24 et 365 jours/an avec ou sans vent, avec ou sans soleil.

Les hypothèses de RTE misent sur les effets de la crise sanitaire et de la baisse de consommation pour passer l'hiver. Il est vraiment peu réjouissant de compter sur la crise économique pour assurer l'alimentation électrique du pays. Mais c'est également très hypothétique car un recours au télétravail massif, par exemple, peut engendrer, en hiver, un boom de consommation domestique (éclairage, chauffage, cuisson, électroménager) et finalement créer de nouveaux pics de consommation encore inconnus à ce jour. Phénomène à même de déséquilibrer le réseau encore davantage et qui, par ailleurs, ne sera pas sans effet sur le pouvoir d'achat des télétravailleurs.

L'heure ne doit pas être aux paris, ni aux plans de découpe d'EDF mais bien au bilan de l'inefficace et dangereux marché de l'électricité et à redonner immédiatement à EDF sa place en tant que SERVICE PUBLIC de l'Électricité capable de gérer le réseau sans coupures et d'investir dans tous les moyens de production.

Contact presse : Philippe Page Le Mérour, Secrétaire du CSEC – 06.47.76.16.81